Article 31 du Règlement

Les Canadiens ne demanderaient pas mieux que l'on nomme ici un commissaire parlementaire à l'Environnement, et nous sollicitons vos conseils et votre appui, monsieur le Président, dans la poursuite de cet objectif. leurs ministères ont eu des discussions avec le procureur de la Couronne et si, comme c'est là leur responsabilité, à mon avis, ils ont soulevé la question des répercussions de cette poursuite sur la liberté de la presse.

LE BUDGET

ON DEMANDE QUE CESSENT LES ATTAQUES CONTRE LE MINISTRE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, la région de l'Atlantique éprouve des difficultés bien réelles qui ne peuvent être réglées qu'au niveau national par le biais d'un débat, d'une discussion intelligente et d'un dialogue.

Depuis plus d'un mois, les partis d'opposition s'en prennent sans ménagement au ministre des Finances (M. Wilson). Leur attaque n'a rien à voir avec une question de principes ni avec les faits. Nos vis-à-vis veulent tout simplement obtenir la tête du ministre pour des motifs purement politiques.

Les députés de l'opposition ont été élus, afin de représenter les Canadiens, de servir la Chambre et de travailler au bien commun. Ainsi, lorsqu'ils n'en font rien, ils gaspillent le temps de la Chambre et les deniers publics. J'exhorte nos vis-à-vis à cesser de faire de la politique partisane et à se pencher sur les véritables questions auxquelles notre pays doit faire face.

LE BUDGET

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE—LES POURSUITES JUDICIAIRES AU CRIMINEL CONTRE UN JOURNALISTE

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais donner mon opinion sur les accusations criminelles portées contre le journaliste Doug Small, à la suite de la fuite budgétaire. En tant qu'ancien procureur de la Couronne, je serai circonspect dans mes observations.

Ces accusations ont été portées par le procureur de la Couronne de l'Ontario qui a la réputation d'être indépendant et juste. Cette affaire est cependant unique en son genre. En effet, tous les Canadiens sont égaux devant la loi et visés de la même façon par le droit criminel, mais la Charte canadienne des droits et libertés garantit la liberté de la presse. Dans d'autres pays, les poursuites judiciaires criminelles contre des journalistes conduisent progressivement à une réduction des libertés de tous les citoyens et, en définitive, à la tyrannie.

Je prie le ministre de la Justice (M. Lewis) et le solliciteur général du Canada (M. Blais) de révéler si

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

LA RÉDUCTION DES ARMES NUCLÉAIRES DE COURTE PORTÉE

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, grâce aux sérieuses propositions formulées par les États-Unis, et appuyées par les pays membres de l'OTAN, nous entrevoyons désormais le désarmement avec plus d'optimisme. Les États-Unis et leurs partenaires de l'OTAN ont réagi de façon positive et se sont montrés favorables au projet des Soviétiques visant la réduction des troupes et du matériel classique en Europe. De plus, le fait que les membres de l'OTAN ont pu en arriver à un compromis au sujet de la réduction des armes nucléaires de courte portée constitue en soi un exploit remarquable.

Notre premier ministre (M. Mulroney) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) ont joué un rôle clé dans les négociations qui ont abouti à ce compromis. En cette période de réduction des armements, les mesures de vérification et de restauration de la confiance deviennent de plus en plus importantes. Le Canada a joué un rôle essentiel dans la recherche et le développement de diverses mesures de vérification. La paix fondée sur la confiance, et non sur les méthodes de dissuasion nucléaire, c'est le voeu que formulent tous les Canadiens.

LE PARTI LIBÉRAL

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral n'a pas à s'interroger sur le sens de la victoire écrasante qu'ont remportée hier le premier ministre Joe Ghiz et le Parti libéral de l'Île-du-Prince-Édouard, surtout après l'élection, en novembre dernier, de quatre députés libéraux.

Depuis six mois, j'écoute les médias de l'île et les candidats conservateurs défaits qui semblent croire que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard se sont trompés en n'élisant pas un seul député conservateur au fédéral.

Les habitants de l'île ne sont manifestement pas de cet avis puisqu'ils ont élu hier 30 Libéraux à leur assemblée de 32 sièges, manifestant ainsi leur entière confiance au premier ministre Ghiz et à ses collègues. Ils ont fait savoir